RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Parc national de Port-Cros

Communiqué de presse

Table ronde « Protéger la mégafaune marine » : le Parc national de Port-Cros mobilise ses partenaires autour de la ministre de la Mer

Hyères le 13 juillet 2026

Le vendredi 17 juillet 2026, le Parc national de Port-Cros accueillera Mme Catherine Chabaud, ministre de la Mer, au Fort du Pradeau, pour une séquence dédiée à la protection de la mégafaune marine. Organisée par le Parc national, animateur de la Partie française du Sanctuaire Pelagos, cette rencontre réunira scientifiques, collectivités, monde du sport et acteurs privés autour d'un même objectif : mieux connaître et mieux protéger les mammifères marins et les tortues marines de Méditerranée.

Le Sanctuaire Pelagos, une coopération internationale animée par le Parc national de Port-Cros

Depuis décembre 1999, le Parc national de Port-Cros anime la Partie française du Sanctuaire Pelagos. Né de l'Accord signé le 25 novembre 1999 à Rome entre la France, l'Italie et Monaco, entré en vigueur le 21 février 2002, ce Sanctuaire protège les mammifères marins de Méditerranée contre les perturbations d'origine humaine.

Huit espèces de mammifères marins fréquentent régulièrement le Sanctuaire, toutes exposées aux impacts des activités humaines – collisions avec les navires, pollutions sonores et chimiques, captures accidentelles. En France, le Parc national assure la coordination de l'action des acteurs concernés – administrations, collectivités, professionnels, équipes de recherche, ONG et associations – pour la mise en œuvre de l'Accord.

Sur le littoral varois, la mégafaune marine doit également composer avec un phénomène nouveau : la présence croissante de nids de tortues caouannes (Caretta caretta), alors que les zones de ponte de cette espèce se concentraient historiquement en Méditerranée orientale. Plusieurs nids ont été identifiés depuis 2023 sur le territoire du Parc national.

Une table ronde autour de quatre grandes thématiques

Animée par Sophie-Dorothée Duron, directrice du Parc national de Port-Cros, la séquence « Protéger la mégafaune marine » réunira scientifiques, collectivités, monde du sport et acteurs privés autour de quatre temps d'échanges :

Contact presse : Violaine Arnaud
06 32 37 35 36 ; violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr
Parc national de Port-Cros
http://www.portcros-parcnational.fr/fr/espace-presse

- Les enjeux de connaissance et de préservation de la mégafaune marine, des cétacés du Sanctuaire Pelagos aux tortues marines du littoral français.
- La gestion des impacts du bruit sous-marin d'origine anthropique sur la mégafaune, entre résultats scientifiques et encadrement juridique.
- La mobilisation du monde du sport au service de la préservation de la mégafaune marine.
- L'action des collectivités et des entreprises auprès des acteurs locaux pour la protection de la mégafaune.

Le programme détaillé de la séquence, avec l'ensemble des intervenants, est joint en annexe.

Informations pratiques

Date : vendredi 17 juillet 2026, de 13h00 à 17h00.

Lieu : Fort du Pradeau, territoire du Parc national de Port-Cros et Porquerolles.

Point presse de la ministre de la Mer : 15h30 – 16h00.

CONTACT

Violaine Arnaud – 06 32 37 35 36, violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr
Responsable communication - Parc national de Port-Cros

Le Parc national de Port-Cros. *Iles de Port-Cros, Porquerolles et baie des iles d'or*

Espace de confluence terre-mer, situé à l'extrême sud de la Provence, entre Toulon et le Golfe de Saint-Tropez, le Parc national de Port-Cros s'étend des îles d'or et de sa baie maritime au littoral des cinq communes de La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle. Premier Parc marin d'Europe, créé le 14 décembre 1963, il constitue un concentré de Méditerranée. Son caractère singulier résulte de l'entrecroisement depuis la nuit des temps de l'histoire naturelle et de l'histoire humaine. Un creuset où la nature a trouvé des conditions favorables à l'expression de toute sa puissance et sa diversité… Créant une alchimie qui a toujours éveillé passions et inspiration.
Feuilletez notre dossier de presse : https://www.calameo.com/read/000318363d3090488b9be

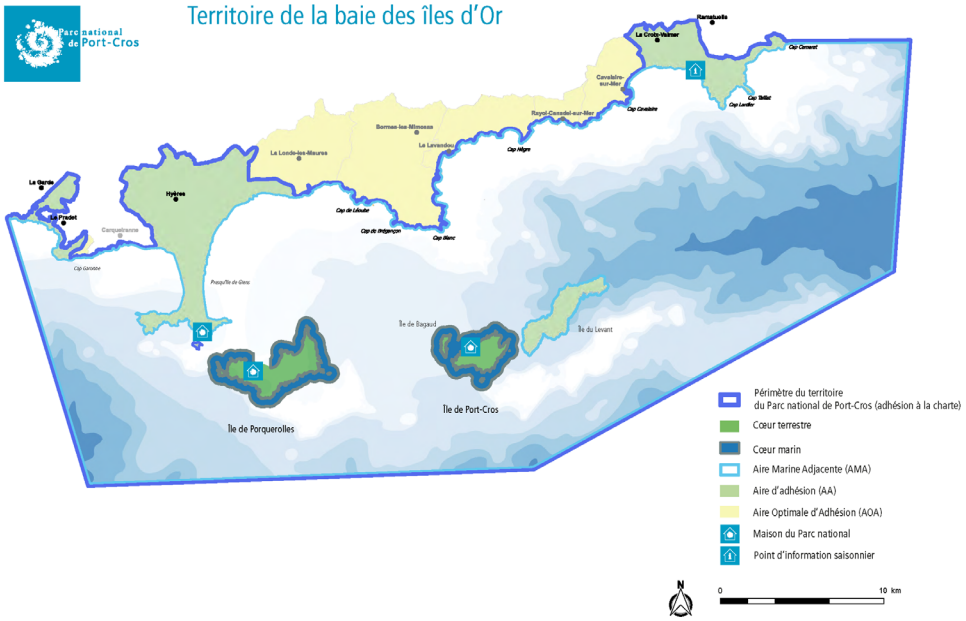
Contact presse : Violaine Arnaud
06 32 37 35 36 ; violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr
Parc national de Port-Cros
http://www.portcros-parcnational.fr/fr/espace-presse

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Parc national de Port-Cros

Carte du Parc national de Port-Cros

Territoire de la baie des îles d'Or



Contact presse : Violaine Arnaud
06 32 37 35 36 ; violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr
Parc national de Port-Cros
http://www.portcros-parcnational.fr/fr/espace-presse